



ABC Filière

EN BREF



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE



Édition 2024

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE BRETONS Des piliers de l'économie régionale

La Bretagne a su développer un tissu agricole et agroalimentaire régional qui s'appuie sur un partenariat fort entre ces deux maillons de la chaîne alimentaire. Les filières sont très structurées, notamment pour le lait, les viandes et les légumes, qu'ils soient primeurs ou destinés à la transformation.

À l'amont, plus de 26 000 exploitations sont réparties sur tout le territoire et valorisent 1,6 million d'hectares. À l'aval, près de 430 établissements agroalimentaires de plus de 20 salariés sont présents en Bretagne. La capacité de production de ces filières agricoles et agroalimentaires régionales permet d'abord d'approvisionner le marché français mais également de se porter sur l'international.

CHIFFRES CLÉS

11,2 Md€ : valeur des productions agricoles bretonnes en 2022

21,6 Md€ : chiffre d'affaires de l'agroalimentaire breton en 2021

428 sites agroalimentaires de plus de 20 salariés en Bretagne en 2022

DEPUIS 2010

Depuis 2010 : Élargissement progressif des activités de la Cooperl. Le groupe saisit les opportunités, comme le démantèlement de la Financière Turenne, pour développer la transformation et la distribution.

2010-2013 : L'arrêt progressif des subventions à l'exportation provoque la faillite de Tilly-Sabco et du groupe Doux. Le premier a déposé le bilan quand le second est repris par LDC, Terrena et un industriel saoudien, au sein de France Poultry.

2012 : Nouvelle directive européenne pour la mise aux normes « bien-être » en poules pondeuses.

2013 : Fermeture de l'abattoir de porcs Gad à Lampaul-Guimiliau (29) de la coopérative Cecab.

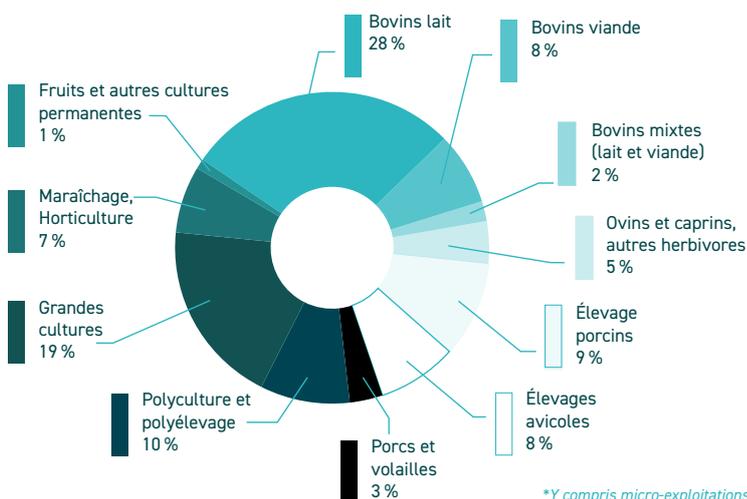
2014 : Le Groupement Mousquetaires crée Agromousquetaires. Regroupant 64 sites agroalimentaires en France, dont 25 en Bretagne, il devient le onzième groupe agroalimentaire français.

2015 : Arrêt des quotas laitiers.

2015-2022 : Le groupe Avril se recentre sur le végétal. Les outils d'abattage et de transformation de produits issus de l'élevage sont progressivement vendus.

2020 : Création d'Eureden (18 500 adhérents, 8 500 salariés, 3,9 Md€ de CA en 2023) par la fusion de Triskalia et Cecab-groupe d'aucy.

Près des deux-tiers des exploitations agricoles* bretonnes relèvent d'une OTEX en production animale



*Y compris micro-exploitations
Source : Agreste - Recensement agricole 2020
Traitement : Chambre d'agriculture de Bretagne

Le travail salarié devient majoritaire

En Bretagne, l'agriculture représente **3,4 % des emplois totaux** contre 2,0 % en France. En 2022, les actifs agricoles bretons étaient près de 70 000, dont 51 % d'actifs salariés en équivalent temps plein contre 37 % en 2012. Le nombre de chefs d'exploitation régresse de 19 % entre 2012 et 2022. Toutes les tranches d'âge de moins de 55 ans sont concernées quand les plus de 60 ans ont presque doublés. **Ce sont dorénavant les plus de 50 ans qui dominent puisqu'ils représentent 55 % des chefs d'exploitations.** Le défi du renouvellement et du maintien de la main-d'œuvre agricole bretonne est donc au centre des enjeux de la profession.

Davantage de formes sociétaires

Au recensement agricole 2020, la Bretagne comptait **26 347 exploitations agricoles** (y compris micro-exploitations), couvrant plus de 1,6 million d'hectares. L'exploitation bretonne moyenne est passée de 48 ha en 2010 à 62 ha en 2020. La progression des formes sociétaires — 72 % des chefs d'exploitation en 2022 — est un signe de l'évolution des rapports au travail.

La prédominance des filières animales en Bretagne

L'agriculture bretonne s'est structurée autour de ses filières animales. Elles représentent les **deux-tiers de la valeur générée par l'agriculture** avec une prédominance des filières bovin lait et porc (respectivement 22 et 21 % de la valeur générée par l'agriculture en 2023). Depuis quelques années, les filières animales bretonnes sont marquées par la baisse des volumes de production. La décapitalisation du cheptel bovin lait s'est engagée à partir de 2019 quand celle du cheptel porcin date de 2022. La volaille de chair et les gros bovins, qui ont déjà connu une forte décapitalisation au tournant des années 2000, montrent un affaiblissement depuis 2021. De son côté, la production d'œufs recule depuis 2022.

Des filières végétales complémentaires

Les filières légumières sont une des spécificités bretonnes. Elles reposaient en 2020 sur **3 700 exploitations** couvrant près de 55 000 hectares. Si la côte nord de la Bretagne se destine à la production de légumes frais, le centre et le sud de la Bretagne approvisionnent les unités de transformation légumières du sud de la Bretagne.

Entre 2010 et 2023, **les surfaces en céréales et oléo-protéagineux ont progressé** de 623 500 ha à 661 600 ha. Leur part dans la SAU atteint 39,6 %. La spécialisation de la Bretagne dans l'élevage explique que la majorité de la production en grandes cultures soit destinée à l'alimentation animale.



Zoom sur la BIO

Entre 2010 et 2023, les surfaces bio et en conversion sont passées de 3 à 10 % de la SAU bretonne, ce qui place la Bretagne au sixième rang national. La région compte **4 025 exploitations bio** en 2023 et est à la première place pour la production de lait, d'oeufs bio et de légumes.



Les Sigo* en Bretagne

Pour mettre en avant ses terroirs, ses spécialités et ses savoir-faire, la Bretagne peut compter sur près de **70 produits sous signe de qualité**. En 2022, ceux-ci ont généré près de 300 M€ de chiffre d'affaires (hors bio). Les produits de l'élevage occupent une place significative. Les produits de la mer, les boissons (majoritairement à base de pommes) et les autres produits issus de filières végétales sont également incontournables.

*Signes d'identification de la qualité et de l'origine (AOC/AOP, IGP, STG, AB)

Une industrie agroalimentaire structurante et performante

En parallèle de la montée en puissance de ses filières animales et légumières, la Bretagne a su développer un tissu agroalimentaire dense et puissant afin de valoriser au mieux ses productions. Ce développement permet aujourd'hui à l'industrie agroalimentaire bretonne de peser **plus de 10 % du chiffre d'affaires national du secteur**. Conséquence logique du développement des filières animales, le trio formé par les industries de la **viande, du lait et de la nutrition animale représente près des trois-quarts du chiffre d'affaires du secteur**. Les industries des produits de boulangerie et de transformation légumière peuvent compter sur des acteurs internationaux.

Les débouchés à l'étrangers sont devenus incontournables puisqu'ils représentent près de 20 % du chiffre d'affaires du secteur. **La Chine a été un client important au tournant des années 2020** pour les filières de la viande et du lait principalement, mais elle se désengage petit à petit. Les flux d'affaires

sont depuis réorientés vers nos voisins : nos six premiers clients, tous européens, concentrent la moitié de nos 5,4 Md€ d'exportations. La Bretagne bénéficie de l'image positive des produits français à l'étranger.

L'agroalimentaire, un moteur de l'emploi dans la région

Comptant en 2022 près de 75 600 emplois, l'industrie agroalimentaire représente **41 % des emplois industriels de la Bretagne**. Ceux-ci se répartissent dans 428 sites industriels comptant plus de 20 salariés, dont 166 dépassant les 100 salariés. À l'instar de la profession agricole, les secteurs agroalimentaires bretons souffrent d'un manque de disponibilité en personnel qualifié. Le recours à l'intérim (15 % de l'emploi en 2023) permet en partie de le compenser.

ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES MAILLENT L'INTÉGRALITÉ DU TERRITOIRE BRETON

Sites industriels bretons de plus de 200 salariés en 2023

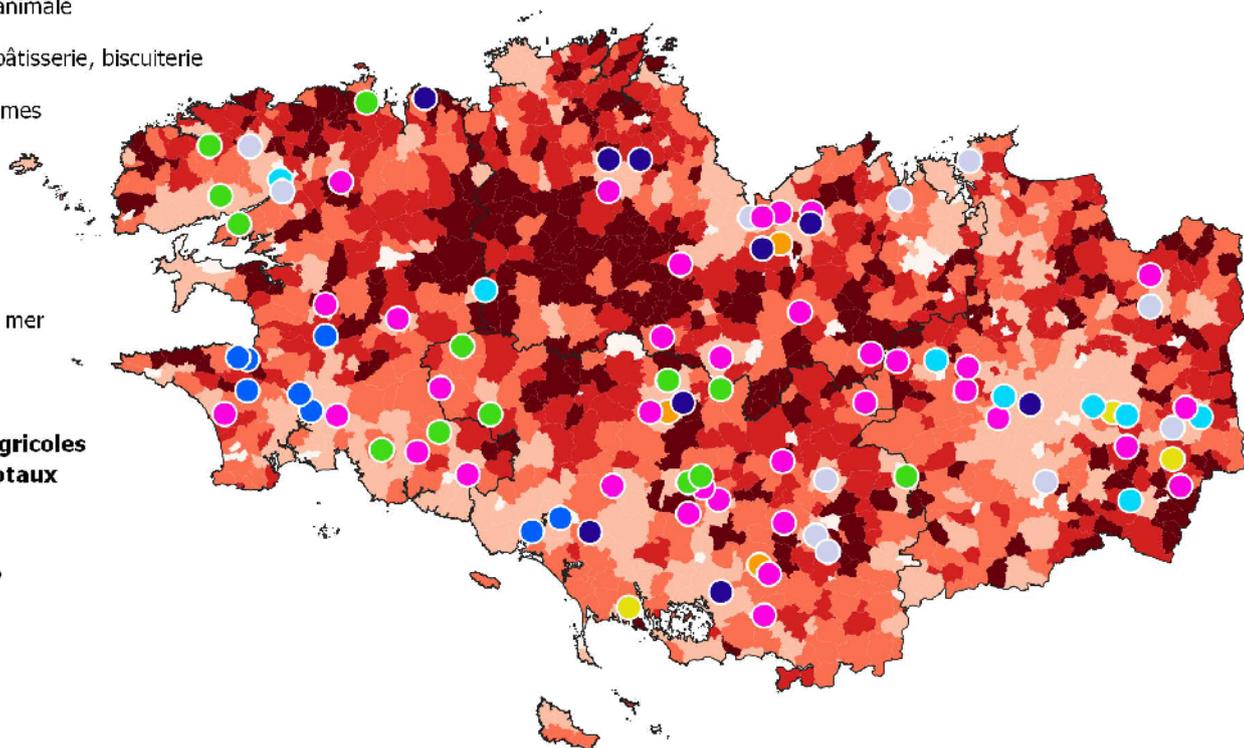
- Alimentation animale
- Boulangerie, pâtisserie, biscuiterie
- Fruits et Légumes
- Lait
- PAI*
- Plats cuisinés
- Produits de la mer
- Viandes

Part des emplois agricoles dans les emplois totaux

- 0 %
- moins de 5 %
- 5 à 15 %
- 15 à 30 %
- plus de 30 %

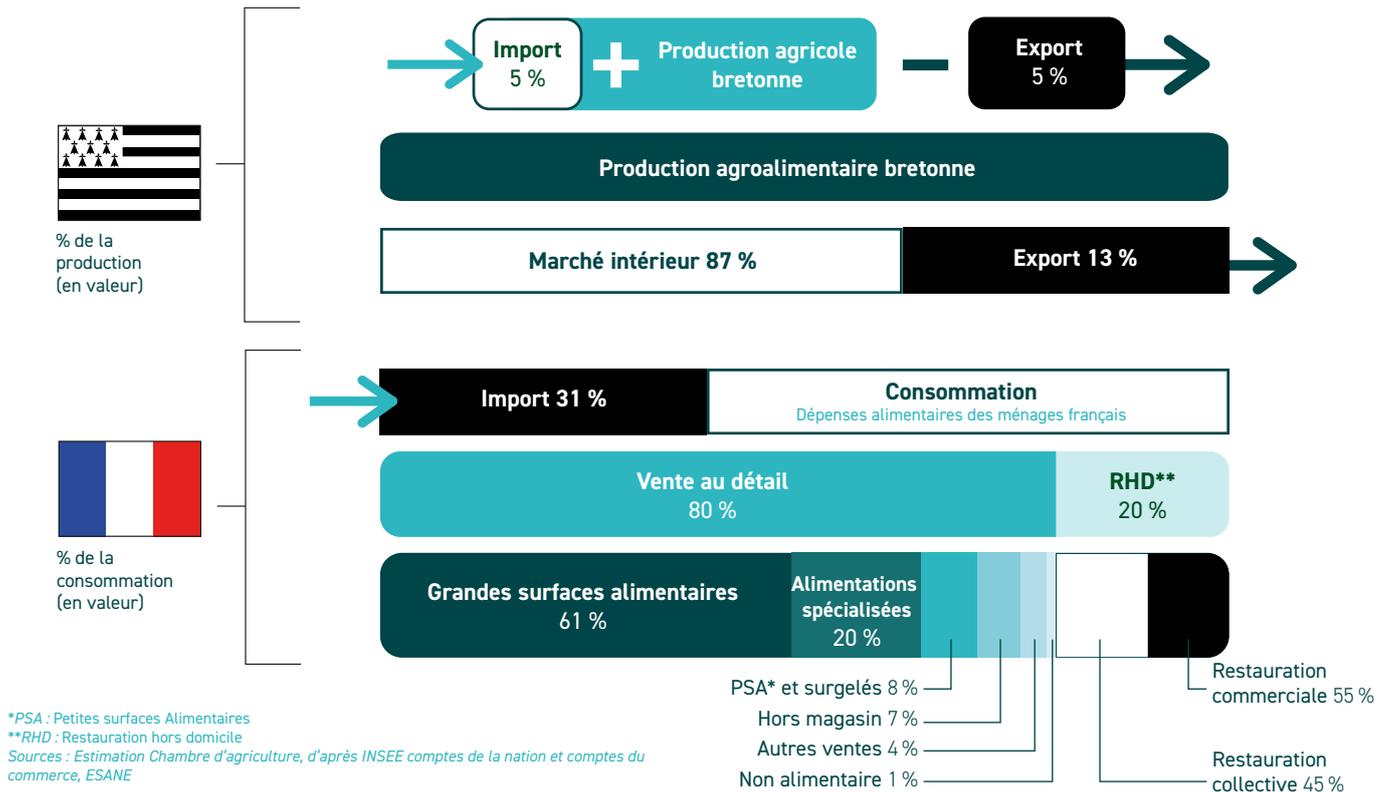
*Produit Alimentaire Intermédiaire

Sources : CCI de Bretagne & Insee - RP 2020, y compris pêche et sylviculture
Traitement : Chambre d'agriculture de Bretagne



0 25 50 75 100 km

LA PRODUCTION AGROALIMENTAIRE BRETONNE EST PRINCIPALEMENT DESTINÉE AU MARCHÉ INTÉRIEUR



La Bretagne nourricière

À l'échelle de la Bretagne, la production agricole (hors subventions et productions de services) s'établit en 2022 à **11,2 Md€**, dont 5 % sont exportés. À cela s'ajoutent des produits agricoles importés, équivalant à 5 % de la valeur de la production agricole bretonne, qui viennent également approvisionner l'industrie régionale. La production agroalimentaire bretonne, qui s'élève à 21,6 Md€, est destinée à 87 % au marché intérieur français.

À l'échelle nationale, les dépenses alimentaires de la population française s'établissent à 196 Md€ dont 31 % sont des produits importés. La consommation des ménages s'effectue à 80 % en points de vente au détail. Les 20 % restants concernent les dépenses en restauration hors domicile qui se partagent entre restauration commerciale et restauration collective.

La consommation française sort des foyers

La structuration des dépenses alimentaires des ménages français est très marquée par la vente au détail. Bien que toujours majoritaires, **les achats en grandes surfaces alimentaires diminuent légèrement ces dernières années**. Le recul du temps consacré à la cuisine familiale entraîne une baisse de l'achat de matières premières. Ce phénomène profite à la restauration hors domicile. Ces établissements sont moins regardant sur l'origine des produits.

Sources : Agreste-Recensement agricole, Agreste-Statistique Agricole Annuelle, Chambre d'agriculture de Bretagne

Ils sont donc une cible de choix pour les importations à moindre coût de produits alimentaires. Ces flux se développent à la faveur de ce changement de mode de consommation.

Une dynamique agroalimentaire forte mais à consolider

Première région agroalimentaire française, la Bretagne tire parti **d'un maillage dense en unités de transformation au plus près des zones de production**. Ce tissu industriel est le fait d'entreprises à capitaux privés ou coopératifs dont la part respective varie selon les filières : dans la filière laitière, les capacités de traitement du lait sont réparties de manière quasi égale entre les structures coopératives et privées. En revanche, dans la filière volaille de chair, les outils privés dominant largement le marché. **Les entreprises sont confrontées à des contraintes externes** (inflation des matières premières, évolution des demandes des consommateurs, concurrence française et étrangère, ...). Pour s'adapter, elles captent de la valeur en réalisant des croissances autant internes qu'externes. Ceci est une des raisons pour lesquelles la Bretagne compte aujourd'hui **plusieurs groupes également implantés industriellement à l'international** comme Eureden, La Coopert ou Le Duff.



Contact : Service Économie-Emploi
 Tél : 02 23 48 27 70
economie@bretagne.chambagri.fr



Avec le soutien financier de :

